



chamonix

MONT - BLANC

Chamonix, le 5 - DEC. 2017

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loic PLUSQUELLEC

Email : loic.plusquellec@chamonix.fr

Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : IR/175354

COMITES DE VILLAGE 2017

CENTRE CHAMONIX – LE 13 OCTOBRE 2017

Présents : E. FOURNIER / P. DEVOUASSOUX / A. TERMOZ / MN. FLEURY / E. CHAYS / J. FATTIER
JM. COUVERT / P. SLEMETT / M. RABBIOSI / S. CEFALI
JM. BONINO / L. PLUSQUELLEC / P. VAGNET

Excusés : Y. PLAUD / M. PAYOT



E. FOURNIER ouvre la séance en remerciant les riverains, les élus et les services de la Mairie présents.

P. DEVOUASSOUX informe l'assemblée des nouvelles nominations de Messieurs PLUSQUELLEC et VAGNET respectivement Directeur des Infrastructures et des Services Techniques et Directeur Adjoint des Infrastructures et des Services Techniques suite au départ de Monsieur GRUFFAT au Conseil Général.

IL lance la présentation des sujets généraux et propose de répondre aux questions au fur et à mesure selon les différents thèmes abordés :

- Contexte financier
- Grands projets généraux
- Mobilité Douce
- Stationnement VIACHAM – Zone Bleue
- Projet ferroviaire
- Programme Remontées mécaniques et domaine skiable
- Urbanisme et révision du PLU
- Tissu Commercial Local : Nouveau dispositif
- PPA
- Sport seniors

LOGEMENT :

Projet Crèche et secteur J. FRANCO :

1. Les riverains du quartier demandent ou en est la voie verte prévue dans ce secteur.
2. Le bâtiment de la crèche est plus haut que le projet initial.
3. Stationnement de plus en plus gênant dans ce secteur et notamment sur le parking de la MAPA. Demande des panneaux d'interdiction de stationner surtout sur le Chemin F. DEVOUASSOUX et des passages plus réguliers de la Police Municipale.
4. Problème de continuité du service « Mulet » sur le parking du Grépon. Revoir les horaires du matin pour permettre la jonction avec le centre ville.

Réponses données :

1. La voie verte est intégrée au projet en cours et sera réalisée quand les travaux des bâtiments seront terminés. Elle permettra d'assurer la continuité piétonne vers le centre ville.
2. La Commune avait besoin d'une nouvelle structure de crèche assez importante afin de répondre aux nombreuses demandes de prise en charge des bébés. Le bâtiment aura une surface au sol de 800 m².
3. Pour le stationnement il est rappelé que la Carte Via'Cham a été étendue sur les parkings du Grépon et des Tennis avec 11 heures gratuites.
4. Nous prenons note de la demande pour revoir les horaires en ce sens.

URBANISME :

La préservation du Patrimoine :

1. Quelles sont les démarches en cours sur les zones de protection du patrimoine communal ?
2. Ou en est le projet du Centre Culturel de la Place du Mont-Blanc ?

Réponses données :

1. Une démarche va être mise en œuvre mais elle reste compliquée avec la révision du PLU. Il est difficile de faire un inventaire sur toute la vallée. Il sera nécessaire de le recentrer sur un périmètre précis de la commune.
2. Le projet du Centre Culturel est passé intercommunal et doit être validé par la Communauté de Communes. De plus, c'est un investissement dont le montant a fortement augmenté à l'avancement de l'étude (12 à 15 million d'euro). Il faut vérifier la demande et l'utilisation d'un tel projet pour la Communauté de Communes. De plus, il y a dans le patrimoine des bâtiments à rénover sur les prochaines années et la construction du nouveau Centre Technique Municipal à terminer. C'est une décision importante qui nécessite un investissement énorme dans le contexte budgétaire aujourd'hui très tendu.

MOBILITE :

Secteur du COUTTET – Rue du Lyret :

1. Pourquoi transformer ce bâtiment en Hôtel ?
2. Revoir l'emplacement des molocks, encombrés de débris et qui débordent régulièrement ?
3. Piétonnisation de toute la Rue du Lyret ? Manque de signalisation sur le double sens, beaucoup de véhicules s'engagent en sens interdit depuis le Casino.
4. Vitesse excessive Rue Helbronner depuis la modification de la circulation Rue Whympier qui renvoie le flux des véhicules sur cette rue. Demande ralentisseur.

Réponses données :

1. Suite aux études faites sur le secteur du Couttet, elles proposent des prix au m² entre 5 000 et 6 000 €, trop cher pour être transformé en logement social. Il sera proposé un bail bénéfique à la Commune. Un concours est lancé avec un projet concernant les 3 bâtiments du Couttet.
2. Pour information le Centre de Tri de la Poste déménage ce qui redonnera de l'espace dans ce secteur pour déplacer les molocks et la fontaine plus haut vers les sanitaires.
3. La piétonnisation de la Rue du Lyret est programmée à partir du Restaurant « Valério » jusqu'au Casino avec la mise en place d'une borne escamotable identique à la Rue Vallot. Cet aménagement sera finalisé avec le projet du Couttet.
4. Conscient que la circulation sur la Rue Helbronner est plus importante, cela devrait au fil du temps s'atténuer, les usagers devraient modifier leurs habitudes. A voir par la suite, s'il serait nécessaire de mener une réflexion pour un aménagement spécifique.

VOIRIES :

Avenue Recteur Payot :

1. Problème de circulation sur l'Avenue Recteur PAYOT et notamment au niveau de la sortie de la Résidence « Le Paradis ». Obligation de tourner à droite, manque de visibilité et retour sur le Centre ville au carrefour Vallot, déjà très encombré. Demande aménagement pour repartir à gauche.

Réponse donnée :

1. Les Services Techniques notent la demande pour une réflexion sur un nouvel aménagement en ce sens. Concernant le carrefour Vallot, une signalétique verticale et horizontale est prévue pour une meilleure lisibilité des priorités dans cet espace (panneau - pictogramme au sol - et éventuellement marquage en damier sur la zone de circulation).

QUESTIONS DIVERSES :

Ramassage des poubelles (commerçants) en Centre Ville :

Le ramassage « porte à porte » va s'arrêter.

Plusieurs points de collecte avec molocks ont été renforcés et une information auprès des commerçants a été faite pour qu'ils utilisent les molocks et la déchetterie. Plus de camion poubelle qui traversent la ville.

Parking du Grépon – Enfouissement ligne 63 000 Volts – Point accueil Parking Autocar :

Les riverains s'interrogent sur les délais de ces différentes opérations.

Concernant le stationnement au Parking du Grépon, des études sont en cours pour la création d'un parking à plusieurs niveaux sur ce site. Dès que le projet aura avancé, une information sera faite auprès des riverains. Cet ouvrage permettra du stationnement supplémentaire pour toute la vallée. Des emplacements spécifiques pour les Campings-car avec des bornes « Flot Bleue » seront proposés.

Il est prévu que l'enfouissement des lignes soit fait avant les travaux du nouveau parking au Grépon. Pour information, la fin des travaux relatifs à la ligne 63 000 V est programmée pour 2020.

Une information plus précise sera faite auprès des riverains sur l'avancement de ces dossiers, à ce jour pas assez d'élément concret.

Le Club Méditerranée :

La fin du bail de cet établissement arrive à échéance en 2018. Une négociation pour une demande d'agrandissement a été faite au propriétaire, celle-ci n'a pas abouti.

La Commune reste vigilante par rapport au nouvel acquéreur de cet établissement qui doit rester dans le même domaine d'activité.

Cinéma le Vox :

E. CHAYS explique à l'assemblée que le Vox bénéficie d'un soutien financier de la Commune depuis plusieurs années. Le bail arrive à échéance en 2018.

- Des études pour ont été menées pour refaire au moins 4 salles sur place. Gros travaux d'accessibilité sur le site. Le bail arrive à échéance en 2018.
- Une proposition est à l'étude pour utiliser la Voute « I ».
- Un « AMI » Appel à Manifestation d'Intérêt est en cours, c'est une procédure longue.

A ce jour pas encore de projet arrêté.

Il est 21 H, clôture de la séance.

Conseiller de Secteur

Patrick DEVOUASSOUX,

